

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 24 mai 2022

Date de la

Convocation :

19 mai 2022

Date d’Affichage :

25 mai 2022

Objet : Délibération n° 2022-073

Travaux d’aménagement de l’espace de loisirs des Bealières avenant n°3 - lot 2.

**L’an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par Mme ROUX Catherine, M. LAURENT Sylvain par M ARNAUD Cyril.

Absente excusée : Mme ROMAN Leslie.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Au cours du déroulement des travaux d’aménagement de l’espace de loisirs des Béalières, il s’avère que des ajustements aux travaux sont nécessaires, à savoir :

Entreprises	Montant de l’avenant 3 HT	Marché initial HT + avenant 1 et 2	Montant total du marché HT
Lot 2 : Groupement « EVR – CONIL TP »	+ 2 127.95 €	223 295.87 €	225 423.82 €

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’exposé de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l’avenant au marché de travaux décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE